



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Sciences du vivant

de l'Université Paris 6 - Pierre et
Marie Curie

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Paris

Établissement déposant : Université Paris 6 - Pierre et Marie Curie

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Sciences du vivant

Domaine : Sciences, technologies, santé

Demande n° S3LI140005750

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

L'Université Paris 6 - Pierre et Marie Curie, 4 place Jussieu, 75005 Paris.

- Délocalisation(s) :

Pour certaines licences bi-disciplinaires :

- Station Biologique de Roscoff : licence *Biologie - Mathématiques*
- Paris 2 : licence *Droit et sciences*
- Paris 4 : licence *Sciences et histoire* - licence *Sciences et philosophie*
- Sciences Po Paris : licence *Sciences et sciences sociales*

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Partenariat international avec l'Université de Montréal.

Présentation de la mention

En cohérence avec la réforme effectuée par l'Université Pierre et Marie Curie (UPMC), la licence *Sciences du vivant* s'appuie sur une première année d'intégration à trois portails pluridisciplinaires centrés sur des matières scientifiques de base (mathématiques-informatique-physique-ingénierie ; physique-chimie-géosciences-ingénierie ; biologie-géologie-chimie). A la suite de cette première année, les étudiants désireux de s'orienter vers les différentes spécialités de la biologie poursuivent leur formation en deuxième et troisième années selon les trois parcours de la mention *Sciences du vivant* : recherche, transmission des savoirs ou professionnalisant.

Les particularités de cette formation reposent sur une structuration de type discipline majeure/discipline mineure permettant des formations monodisciplinaires dans les différents domaines de la biologie ou pluridisciplinaires avec ouverture à d'autres domaines (chimie, sciences humaines et sociales, etc.).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Issue d'une restructuration importante conforme aux directives de l'Université, la licence *Sciences du vivant* est une formation réellement pluridisciplinaire et complète s'appuyant sur des bases scientifiques solides et présentant une très bonne progressivité de la première à la troisième années pour les trois parcours proposés (recherche, enseignement et professionnalisant). Malgré des effectifs importants (environ 2 500 étudiants), l'offre de formation est très cohérente, bien adossée à la recherche et surtout adaptable par la présence d'unités d'enseignement (UE) d'ouverture vers d'autres disciplines et par la possibilité de passerelles entre les parcours ou vers d'autres mentions ou licences professionnelles. Les compétences visées sont bien décrites et conformes à une spécialisation et une autonomie progressives de l'étudiant dans le domaine. L'utilisation des TICE (Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement) est importante, s'appuyant sur une structuration forte de l'Université. Il est cependant à noter qu'un stage n'est pas systématiquement associé aux différents parcours. Malgré la présence d'UE transversales et d'ouverture, la poursuite d'études vers les masters de l'Université dans le même domaine reste très majoritaire (environ 70 % des diplômés de licence). Les cursus bi-disciplinaires restent limités à un faible nombre d'étudiants sélectionnés.

Les dispositifs d'aide à la réussite sont bien présents et pertinents, notamment en termes d'informations fournies aux étudiants et d'adaptation de l'enseignement pour les personnes avec des contraintes particulières. Un effort d'ajustement au rythme de l'étudiant est notable et s'illustre par la possibilité de formules d'enseignement de type renforcé, classique ou soutenu. L'accompagnement de l'étudiant se fait concrètement par un tutorat en première année et par l'établissement d'un contrat pédagogique semestriel en deuxième et troisième années. La mention *Sciences du vivant* participe à un programme international de licence en partenariat avec l'Université de Montréal qui accueille les étudiants en dernier semestre de troisième année.

Si les aides à l'élaboration du projet professionnel sont bien présentes et correctes, l'ouverture sur le monde professionnel extérieur semble trop restreinte (faible intervention d'extérieurs (10h en deuxième et troisième années) et très large majorité d'étudiants poursuivant en master à l'UPMC). Un manque d'informations sur l'insertion professionnelle des diplômés de licence et le devenir des étudiants non diplômés est par ailleurs à relever. Cependant, des points positifs sont également à signaler et notamment de très bons taux de réussite aux concours B des Ecoles nationales supérieures agronomiques (20 % des intégrés) ou des Ecoles nationales vétérinaires (environ 30 % des intégrés).

Le pilotage de la licence *Sciences du vivant* représente un point fort de la formation avec une structuration en département de formation depuis 2005 impliquant 32 personnes et un conseil de perfectionnement fonctionnel. Ce département possède une bonne connaissance de la population étudiante, même si l'on peut regretter l'absence de données chiffrées sur la première année (sans doute due à la non-représentation de la première année dans le département). L'équipe enseignante pluridisciplinaire réalise un ajustement de la formation en fonction des évaluations étudiantes ou de l'autoévaluation initiée par l'Université. Enfin, l'Université Pierre et Marie Curie ayant une politique d'orientation très active, l'information aux lycéens et la valorisation de la licence se pratique lors d'actions générales de type « Atrium des métiers » ou « Cap en Fac ».

- Points forts :

- L'offre de formation très modulable reposant sur un contenu disciplinaire de qualité.
- Le pilotage et l'accompagnement individualisé des étudiants par un département de formation bien structuré.
- La progressivité dans l'acquisition des connaissances et des compétences pluridisciplinaires.
- La forte attractivité.

- Points faibles :

- Le manque d'informations sur le devenir des sortants, notamment pour l'insertion professionnelle.
- L'annexe descriptive au diplôme n'est pas délivrée par l'Université.



Recommandations pour l'établissement

Une amélioration du suivi des étudiants sortants (diplômés ou non) est suggérée pour permettre de mieux évaluer la qualité de l'insertion. Une augmentation de l'intervention de professionnels extérieurs en parcours non professionnalisant serait également souhaitable.

L'établissement devrait résoudre ses difficultés de publication automatisée des annexes descriptives au diplôme.

La coordination entre les portails de première année et les deuxième et troisième années de licence pourrait être améliorée en intégrant un ou plusieurs représentants du département du cycle d'intégration dans l'équipe de formation universitaire.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : A



Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.